

## ALERTE sur la situation financière de notre association

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, le solde de notre exercice comptable est négatif et le cumul atteint aujourd'hui -50000€. Les actions engagées l'année dernière se sont montrées insuffisantes, le Conseil d'Administration (CA) du 8 octobre 2023 a donc décidé de réagir pour assurer la pérennité de l'association. En toute transparence, voici les chiffres.

Actuellement, en moyenne, le coût d'un séjour en France s'élève à 7500 €. Cette somme tient compte des frais d'alimentation, d'hébergement, d'encadrement, de déplacement et des frais fixes liés au fonctionnement (assurance, cotisations, entretien du matériel, etc). Historiquement, les inscriptions des participants (environ 2500€) couvraient la moitié des frais de séjour, le reste étant financé par les recherches de fonds : appel à la générosité de donateurs, mécénat, organisation par les antennes d'actions comme la vente de produits ou l'organisation de courses solidaires, etc. Or aujourd'hui les inscriptions ne couvrent plus qu'un tiers du budget et chaque séjour est déficitaire de 5000€.

Pour quelles raisons une telle augmentation du coût global d'un séjour ?

Outre une inflation évidente sur plusieurs postes, les frais de séjour ont augmenté cette saison 2023 en raison de la mise en place systématique du double encadrement. En effet, chaque séjour est aujourd'hui encadré par 2 Accompagnateurs Moyenne Montagne, afin de suivre les évolutions réglementaires. Le bilan est unanime : le double encadrement des séjours assure plus de confort et de sécurité pour l'équipe. Les AMM sont plus à l'écoute et plus disponibles pour le groupe. Mais ce changement très positif a un coût.

Après analyse comptable, nos charges de fonctionnement étant déjà limitées au maximum, le seul levier pour pérenniser l'activité « séjours » et assurer l'avenir de HCE consiste à augmenter les tarifs d'adhésion et d'inscription. Lors du Conseil d'Administration du 8 octobre 2023, il a donc été décidé d'augmenter les tarifs, tout en proposant un tarif solidaire aux accompagnateurs actifs qui ne seraient pas en mesure de payer davantage. Pour information, voici l'évolution des tarifs pour un séjour en France depuis 2005 avec les nouveaux tarifs en vigueur cette année.

### Évolution des tarifs pour un séjour d'une semaine en France

	2005 à 2010	2011 à 2022	2023	2024
Passager Joëlette	500 €	300 €	300 €	400 €
Handicapé marcheur et Mal ou Non Voyant	250 €	150 €	150 €	200 €
Accompagnateur Actif	50 €	60 €	75 €	Tarif de base : 100 € Lycéens / étudiants moins de 26 ans : 40 € Tarif solidaire : 75 €

Pour les personnes handicapées, certaines aides, selon votre situation, peuvent être accordées. Consultez les informations ci-dessous : [https://www.hce.asso.fr/IMG/pdf/Aides\\_au\\_financement\\_des\\_vacances.pdf](https://www.hce.asso.fr/IMG/pdf/Aides_au_financement_des_vacances.pdf)

Nous sommes conscients de l'effort demandé à tous mais il en va de l'avenir de notre association. Soyez assurés de notre plus grand dévouement à notre belle association. Merci de votre compréhension.

---

## Candidature séjour Québec

Comme nous vous l'avons présenté à l'AG, en septembre 2024 HCE part au Québec !! La programmation est extra, les encadrants les meilleurs, les paysages fabuleux : nous sommes sûrs et nous espérons que ça en fait rêver beaucoup d'entre vous !!

**Le tarif du séjour est de 700 € pour tous.**

Pour choisir l'équipe, que vous soyez Passager Joëlette, Handicapé Marcheur ou Accompagnateur Actif, nous vous invitons à envoyer votre lettre de motivation à **partir du 1er décembre** à l'adresse [sejour@hce.asso.fr](mailto:sejour@hce.asso.fr)

Pour ceux qui n'auraient pas d'adresse mail, vous pouvez également envoyer votre courrier à :

Laurence BRENOT  
21 rue André Messenger  
03 000 Moulins

Comme pour les treks historiques HCE, tous les participants doivent s'engager à chercher des fonds pour financer ce projet à l'étranger et cette lettre est aussi l'occasion de parler de vos idées pour cela !

**Important : Les Passagers Joëlette intéressés doivent impérativement remplir leur bulletin d'inscription en mettant 3 choix de séjours et envoyer 2 chèques distincts : 400 € pour un séjour en France et 300 € (si leur candidature au Québec est retenue).**

Alors à vos claviers (ou à vos stylos) et à très vite !

Le CA de HCE

- En cas de désistement dans le mois qui précède le séjour, seuls les participants ayant un remplaçant, pourront être remboursés, dans les conditions prévues par le règlement intérieur.

- L'adhésion à HCE est obligatoire pour participer aux séjours.

Réinitialiser le formulaire

Nom :  Prénom :  Date de naissance :

Adresse :

Tél. fixe :  Tél. Portable :  Mail :

Je suis :  Passager Joëlette  Handicapé Marcheur  Mal ou Non Voyant  Accompagnateur Actif

Expérience de la joëlette :  Débutant  Moyen  Expérimenté

**Pour les Accompagnateurs Actifs, pour un séjour en France, sélectionnez votre situation :**

- Tarif de base : je paie 100 €  
 Tarif jeune : j'ai - de 26 ans et je suis lycéen ou étudiant, je paie 40 €  
 Tarif solidaire : je ne peux m'engager financièrement qu'à hauteur de 75 €

**Personne à contacter en cas d'urgence pendant votre séjour :**

Nom et prénom :  Lien avec la personne :

Téléphone (fixe et/ou portable) :  Mail :

**Voyage :** Lorsque votre inscription aura été confirmée, la personne chargée du covoiturage vous contactera. Pour ceux qui voyagent en train, merci de noter que les horaires indiqués pour le ramassage en gare ne sont pas modifiables. Merci de prendre en compte votre horaire d'arrivée sur le lieu du séjour dans votre choix (se référer à la fiche technique).

### Choix du (des) séjours

*Une réponse vous sera apportée dans le mois suivant votre inscription*

➤ **Pour les personnes handicapées : inscription étudiée à partir du 1er décembre 2023**

Pour mieux vous satisfaire, indiquer obligatoirement 3 séjours, par ordre de préférence. Un seul sera retenu en fonction des places disponibles et de l'équilibre du groupe.

Séjour :  ou :  ou :  (par ordre de préférence)

Je joins un certificat médical autorisant un séjour en altitude (à partir de 3 000 m) pour les séjours à caractère montagne (se reporter au programme des séjours).

➤ **Pour les accompagnateurs : inscription étudiée à partir du 29 janvier 2024**

Vous pouvez vous inscrire à plusieurs séjours. Pour chaque séjour, merci d'indiquer plusieurs choix, par ordre de préférence, pour faciliter votre inscription.

Je m'inscris à  séjour(s).

Séjour 1 :  ou  ou   
 Séjour 2 :  ou  ou   
 Séjour 3 :  ou  ou

**Je soutiens HCE en faisant un don (déduction fiscale à hauteur de 66% du montant) de :**

25 €  50 €  75 €  100 €  Autre : précisez le montant

Je verse au total  € pour mon inscription au(x) séjour(s) à l'ordre de Handi Cap Évasion.

**Les tarifs en vigueur figurent sur notre site Internet. La totalité du montant doit être réglée lors de l'inscription avec possibilité d'encaissements différés. Indiquez la date d'encaissement souhaitée au dos de vos chèques. Faire deux chèques distincts si vous payez en même temps votre adhésion et votre inscription à un séjour. L'adhésion est à envoyer à Philippe Van Boxsom ou à payer en ligne par Hello Asso (se référer au bulletin d'adhésion).**

A , le

Signature

Renvoyer ce bulletin accompagné du règlement à :  
 Handi Cap Évasion 21 rue André Messenger 03 000 MOULINS